

Lampe fluorescente compacte Ralux®Duo RX-D 10W/840/G24D

Données logistiques

Code Radium	31316918
Désignation	RX-D 10W/840/G24D
EAN 10 (unité)	4008597169182
Numéro du tarif douanier	85393190
Unité de transport (pièces)	10
EAN 40 (carton)	4008597469183
Poids brut du carton en kg	0.512
Longueur du carton en m	0.19
Largeur du carton en m	0.08
Hauteur du carton en m	0.14
Pièces par palette	7500
EAN-Palette	4008597669187
ETIM classe	EC000087
ETIM classe désignation	Lampe fluorescentes compactes sans ballast intégrée

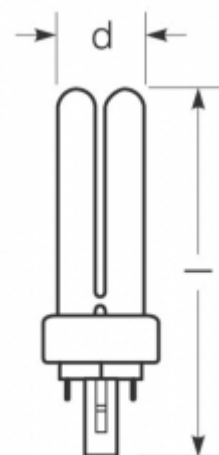
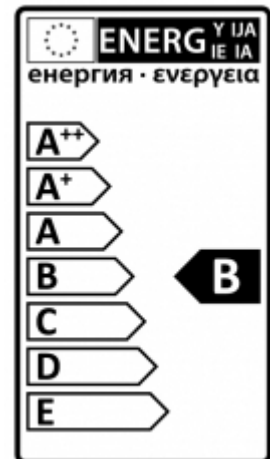


Les paramètres électriques

Puissance nominale de la lampe	10 W
Puissance de la lampe de champ assignée	10.0 W
Tension de réseau (V)	230 V
Condensateur de compensation pour 50 Hz, BC	2.2 µF
Consommation d'énergie kWh/1000h	12,71

Les paramètres d'éclairage

Flux lumineux	600 lm
Maximum du flux lumineux à	25 °C
Flux lumineux de la lampe en champ assigné	600 lm
Efficacité lumineuse	60 lm/W
Couleur de la lumière de Radium	blanc
Température de la couleur	4000 K
Indice de rendu des couleurs Ra	80-89
Niveau de rendu des couleurs	80-89 (classe 1B)
Luminance moyenne (cd/cm ²)	4



Durée de vie

Durée de vie moyenne	10000 h
Info sur la durée de vie	3B50, 50Hz
Taux de survie après 2000h	0.99
Taux de survie après 4000h	0.99
Taux de survie après 6000h	0.95
Taux de survie après 8000h	0.81
Maintien du flux lumineux après 2000h	0.85
Maintien du flux lumineux après 4000h	0.78
Maintien du flux lumineux après 6000h	0.76
Maintien du flux lumineux après 8000h	0.75

Spécification

Diamètre max.	27 mm
Longueur totale max.	110 mm
Longueur totale	110 mm
Label d'énergie 2013	B
Utilisable pour utilisation intérieure	oui
Teneur en mercure	1.4 mg
Culot	G24d-1 (2-pôles)
Nombre de tubes de lampe	2
Avec starter et condensateur d'antiparasitage intégrés	+

Notices explicatives pour fonctionnement

Amorçage garanti jusqu'à env. (°C)	-30
Utilisation au BC/BC à puissance réduite (bobine de self)	+
adapté pour BE	Nonn

Autre(s)

Directive de l'UE	TIM
Désignation ILCOS	FSD-10/840-I-G24d=1
Désignation LBS	TC-D 10W/840 G24d-1

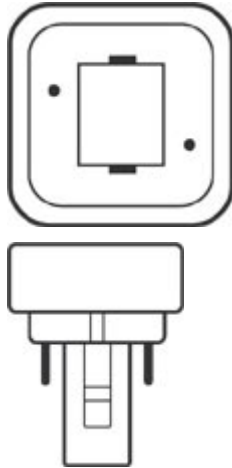
Notes:

Lampe fluorescente compacte Ralux® Duo non dim

Vous trouverez des informations sur le recyclage des lampes usagées et bris de la lampe sur www.radium.de/recycling. Le champ « Info durée de vie » contient les conditions de détermination de la durée de vie. Ainsi, « 12B50, 50Hz » détermine par exemple la durée de vie moyenne B50 dans un cycle de commutation de 12h pour une fréquence déterminée de 50 Hz, « 3B50, HF » basé sur un cycle de commutation de 3h sur ECG (haute fréquence).

Notices explicatives

Culot



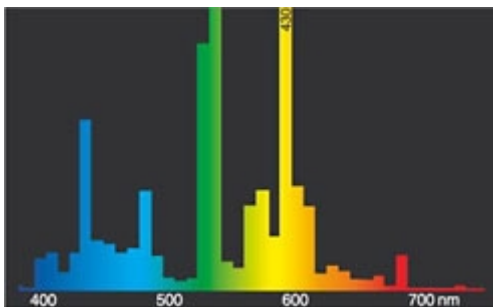
G24d
IEC/EN 60061-1
Page 7004-78-5

Courbes spectrales

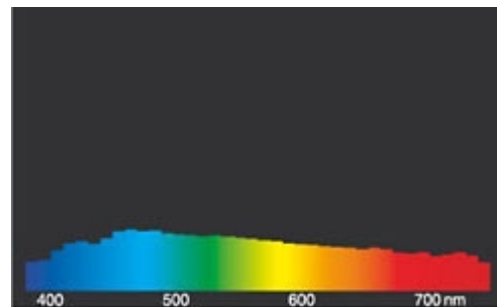
Puisque la lumière du jour est un mélange de la lumière directe du soleil et de la lumière du ciel, la composition spectrale change en permanence en fonction de l'heure du jour et de la météo. Le standard de lumière D65 correspond à une lumière du jour d'une température de couleur d'environ 6500 K.

Chaque type de lampe fluorescente a une répartition spectrale individuelle en fonction de sa couche de phosphore. Des caractéristiques importantes en découlent comme la couleur de la lumière ou le rendu des couleurs.

La zone visible est de 380 à 780 nm; la hauteur du tableau correspond à l'émission spectrale relative (400mW/klm) par 10nm.



Teinte de lumière 840 Spectralux® blanc (21)



Lumière du jour (D 65)

Particularités



Tri sélectif, **ne pas jeter aux ordures ménagères**

Notices explicatives générales

Les données techniques de construction correspondent à DIN et IEC. Le fabricant décline toute responsabilité pour des dommages corporels et matériels dus à une utilisation incorrecte. Les valeurs d'exploitation et les dimensions sont aux tolérances habituelles. A l'exception des modèles portant une identification spéciale, les lampes à incandescence sont destinées aux réseaux d'alimentation électrique de 230V. Les modèles non cités – également avec culots et tensions différents – sur demande. La vente et la livraison se font aux conditions de livraison et de paiement de Radium en vigueur à la conclusion du contrat. Les unités à envoyer sont économiques pour l'achat et la logistique, dans la mesure du possible veuillez commander des quantités qui répondent à cette attente. Nous facturons un supplément de 10 % pour les commandes de très petites quantités (fractions), qui par type de lampe, sont en dessous de chaque unité d'envoi. Tous changements concernant l'emballage ou le produit sont interdits car ils portent atteinte aux droits de la marque Radium. De plus, les qualités techniques du produit pourraient changer à son désavantage voire mener à sa destruction. Pour ces dommages, Radium décline toute responsabilité.

® = Marque déposée

Sous réserve de modifications techniques, d'erreurs et de délais de livraison.

pdf.footer.disclaimer